

Appel à contributions

Quatorzième Congrès de l'ISTR

(Société internationale pour la Recherche sur le Tiers Secteur)

Du 12 au 15 juillet 2021

*La société civile mondiale en des temps incertains :
Renforcer la diversité et la résilience*

L'ISTR accepte dès maintenant les soumissions pour le nouveau sous-thème :

« Action collective et réactivité dans un contexte de mondialisation »

Date limite pour les soumissions: le 30 novembre 2020

La société civile participe activement en réponse aux crises qui affectent notre monde. Au cours de la dernière année, nous avons vu jusqu'à quel point ces réponses ont été importantes. Chaque aspect du tiers secteur a été affecté par les nombreux défis à relever face aux demandes internationales récentes, incluant celles liées au coronavirus et autres pandémies, aux changements climatiques ainsi qu'aux mouvements migratoires forcés. Ces défis menacent les idéaux démocratiques et entraînent une possible fermeture de l'espace civil. Une telle complexité de situations urgentes exige une action collective de la part des groupes de pression, du monde de la philanthropie, du bénévolat et de l'entrepreneuriat social ainsi que des partenariats publics-privés. La réactivité face à ces défis doit être opportune et soutenable. La conférence de l'ISTR est une excellente occasion de présenter la recherche et les stratégies qui sont au coeur du tiers secteur actuel et futur.

Cet avis se veut une invitation à tous ceux et celles intéressés (es) à proposer une contribution au Quatorzième Congrès de l'ISTR du 12 au 15 juillet 2021. **Le présent appel à contributions n'est que pour le nouveau thème : « Action collective et réactivité dans un contexte de mondialisation ».**

L'ISTR et le Congrès

Fondée en 1992, l'ISTR représente une communauté mondiale de scientifiques, de décideurs politiques et de leaders du tiers secteur voués à la création, à la discussion et à l'avancement des connaissances dans le domaine du tiers secteur et de ses impacts sur la société civile, sur la politique publique et sur les communautés locales.

La société civile joue un rôle crucial dans la promotion des idéaux cosmopolites en termes de responsabilité collective, de citoyenneté mondiale, de tolérance, d'inclusion, et de développement durable. Ces idéaux sont d'une importance croissante dans un monde divisé,

intolérant et incertain, dans lequel les états érigent des barrières physiques et légales dans le but d'exclure les étrangers; dans lequel les gouvernements participent à l'érosion des droits sociaux et de citoyenneté; dans lequel les dirigeants politiques contestent ouvertement les institutions indépendantes telles que les universités et la presse libre; et dans lequel les autorités et l'expertise désintéressées sont contestées de toutes parts par les forces populistes.

Ces enjeux d'une importance quasi-universelle provoquent des initiatives de formes et d'échelles diverses de la part de la société civile, allant d'actions locales modestes jusqu'à des mouvements sociaux et des alliances transnationales et intercontinentales d'ONG, ayant toutes pour but de soulager la misère et de promouvoir la solidarité.

Le présent appel à contributions invite des propositions traitant du thème spécifique « **Action collective et réactivité dans un contexte de mondialisation** ». En réfléchissant sur les diverses dimensions de l'intolérance, il est possible d'envisager l'importance du rôle de la société civile en ce qui concerne :

1. **Le développement durable**: l'intolérance et l'intérêt personnel peuvent aller jusqu'à inclure un scepticisme par rapport aux changements climatiques et à la dégradation environnementale. L'action bénévole est souvent considérée comme "une ressource essentielle renouvelable" du développement social. Les groupes de la société civile jouent un rôle essentiel dans la conscientisation des problèmes environnementaux et dans l'élaboration de solutions novatrices pour y répondre.
2. **La diversité** : dans un monde globalisé, les divers groupes sociaux se retrouvent dans une proximité d'une échelle jusqu'alors inconnue, provoquant des tensions sociales et mettant au défi la solidarité à la base de l'État-providence. Le tiers secteur et la société civile sont amenés à jouer un rôle crucial dans la promotion de la citoyenneté mondiale et dans la création d'innovations sociales pour rapprocher divers groupes sociaux et pour répondre aux besoins d'étrangers. La diversité est donc comprise au sens large, incluant les initiatives dont le but est de promouvoir un éventail de solidarités sociales traversant les frontières de classes, d'ethnicités, de genres, d'âges, de religions, d'invalidités et d'orientations sexuelles.
3. **L'expertise et les autorités** : l'intolérance englobe le scepticisme radical par rapport à l'expertise indépendante, et la société civile joue un rôle important pour contrer cette tendance en offrant une expertise fiable, en luttant pour les droits de groupes en situation minoritaire et en se présentant comme un rempart contre les fausses nouvelles.
4. **L'innovation et le bien-être sociaux** : dans un contexte marqué par l'intolérance, les organisations de la société civile représentent une source cruciale d'innovation et de bien-être sociaux. Elles se trouvent bien souvent sur la ligne de front pour répondre aux besoins immédiats et offrent des solutions innovantes dans des circonstances où l'État s'est délesté de ses responsabilités antérieures.

Les thèmes du Congrès 2021 :

- Société civile, État et marchés en contextes démocratiques

- Défis et opportunités de revendication et de mobilisation à l'ère des fausses nouvelles
- **Action collective et réactivité dans un contexte de mondialisation***
- Gouvernance, gestion, adaptation and pérennité des organisations
- Hybridité, légitimité et tiers secteur
- Modèles de philanthropie et de bénévolat
- Mouvements sociaux et participation politique à l'ère de l'autoritarisme et de l'austérité
- Rôle de la société civile en rapport avec le développement durable
- Diversité, inégalités et société civile
- Économie sociale, innovation sociale et tiers secteur
- Nouveaux domaines de la théorie, de la pédagogie et de la pratique

** Nouveau thème ajouté pour 2021*

Informations générales

Formes de participation: conférences, panels, tables rondes et affiches

Les contributions peuvent prendre la forme d'une conférence, d'un panel, d'une table ronde ou d'une affiche. Veuillez indiquer votre le type de contribution choisi et soumettre votre résumé.

Soumission de résumés:

Pour que votre contribution soit considérée, votre résumé doit être **de moins de 500 mots** et inclure les éléments ci-dessous.

- Un énoncé de la problématique empirique ou théorique.
- Une indication du positionnement de la problématique au sein de la littérature scientifique sur le sujet.
- Une description succincte de l'approche empirique, théorique et/ou méthodique.
- Les arguments principaux et une indication des données à l'appui.
- Un énoncé des conclusions principales et de leur pertinence pour un public international.

La liste bibliographique n'est pas incluse dans le calcul des 500 mots, mais elle peut être intégrée dans la section « informations supplémentaires » sur le portail de la soumission en ligne.

Les résumés qui ne répondent pas aux critères ne seront pas considérés par le comité du Congrès de l'ISTR. Il est possible de consulter des exemples de soumissions (en anglais) sur le site web du Congrès.

Veuillez noter que les résumés sont acceptés en français et en anglais. La langue première du Congrès est l'anglais, mais afin d'encourager les contributions locales, certains panels se dérouleront en français.

Soumissions de conférences, de panels, d'affiches et de tables rondes

Toutes les propositions de conférences, de panels, d'affiches et de tables rondes pour le Congrès doivent être soumises via le service en ligne de l'ISTR. **Le seul thème présentement ouvert pour une soumission est « Action collective et réactivité dans un contexte de mondialisation ».**

Pour soumettre le résumé de votre papier, de votre panel, de votre affiche ou de votre table ronde, allez sur le site web de l'ISTR– www.istr.org/Virtual_2021- et suivez le lien 'Submit a Proposal' (Soumettre une proposition).

Remarque spéciale pour les soumissions de panels

Une soumission de panel est une proposition pour un ensemble de papiers coordonnés (généralement de 3 ou 4) sur un sujet particulier, dans le cas présent **plus précisément celui sur « Action collective et réactivité dans un contexte de mondialisation »**. Veuillez noter que les propositions exigent un résumé identifiant et justifiant le thème du panel ainsi qu'un résumé complet pour chacun des papiers du panel. Les propositions de panels qui n'incluent pas les résumés complets et les informations sur les auteurs ne seront pas considérées. La personne qui soumet une proposition de panel prend la responsabilité de coordonner le panel et s'assurer de l'inscription et de la présence de tous les présentateurs au Congrès 2021.

Veuillez noter qu'une proposition soumise au sein d'un panel ne peut pas être soumise également en tant que proposition individuelle. Une double soumission par un même auteur sera rejetée.

Remarque spéciale pour les soumissions d'affiches

Une proposition d'affiche est une façon alternative de présenter une recherche. Le Congrès 2021 offre aux nouveaux chercheurs, qui le désirent, une occasion de présenter le fruit de leur recherche, qu'elles soient toujours en cours ou déjà complétée, au moyen d'une affiche. Les affiches seront exposées durant toute la durée du Congrès, et une séance spéciale sera inscrite à l'horaire afin que les participants puissent rencontrer les auteurs des affiches et discuter avec eux de leurs travaux. Des indications détaillées sur le format des affiches seront fournies à ceux et celles dont les propositions seront acceptées.

Remarque spéciale pour les soumissions de tables rondes

La table ronde favorise la discussion et l'interaction entre les délégués. Ce format permet de courtes présentations, d'une durée maximum de 10 minutes chacune, sur le thème « **Action collective et réactivité dans un contexte de mondialisation** ». Par la suite, s'en suit une discussion interactive de plus longue durée entre les présentateurs et les observateurs. Les propositions doivent indiquer clairement les détails sur le thème « **Action collective et la réactivité dans un contexte de mondialisation** » et de sa pertinence en rapport avec le tiers secteur. Elles doivent aussi inclure les noms des organisateurs et des présentateurs. La table ronde ne comprend généralement pas plus de cinq (5) présentateurs. Veuillez préciser ce que chaque présentateur contribuera à la table ronde.

Des formats de table ronde novateurs sont les bienvenus. Pour proposer une contribution utilisant un nouveau format de table ronde, veuillez d'abord fournir une description du format proposé et du déroulement envisagé lors de la séance. Ensuite, donner une description du

contenu proposé, incluant celui « **Action collective et la réactivité dans un contexte de mondialisation** », de sa pertinence en rapport avec le tiers secteur ainsi que les noms des organisateurs et des participants. Enfin, veuillez décrire la contribution spécifique de chaque participant.

L'évaluation des propositions

Toutes les soumissions seront passées en revue à l'aveugle par au moins deux évaluateurs indépendants.

Les auteurs seront avisés vers **la fin du mois de janvier 2021** de l'acceptation ou du rejet de leur proposition.

Tous les auteurs, incluant tous les panelistes, doivent s'inscrire au Congrès avant le 13 mars 2021 pour que leur présentation soit inscrite au programme du Congrès 2021.

Les papiers complets doivent être fournis à l'animateur de la séance avant le 7 juin 2021 afin que celui-ci ait suffisamment de temps pour lire les papiers et se préparer en vue de susciter une discussion approfondie lors de la séance. De plus, les auteurs doivent envoyer leur article au secrétariat de l'ISTR (Secretariat@istr.org) avant le 7 juin 2021, ou le télécharger via le site web du Congrès.

Publications et Documents de travail (*Working Papers*) suite au Congrès

Après le Congrès, les auteurs sont invités à réviser leur papier à la lumière des commentaires reçus lors de sa présentation en vue d'une soumission à *Voluntas*, la revue scientifique de l'ISTR (avec comité des pairs) ou dans toute autre revue scientifique pertinente. Les décisions liées à la publication sont à l'entière discrétion de ces revues scientifiques. L'ISTR ne participe d'aucune façon aux décisions éditoriales des dites soumissions.

Les auteurs peuvent aussi soumettre leurs papiers pour considération en vue d'une sélection pour la publication de la série des ISTR *Working Papers* qui paraîtra sur le site web de l'ISTR, suite au Congrès.

Des questions?

Toute question sur la soumission de propositions de conférences, de panels, de tables rondes et d'affiches ou sur tout autre aspect du Quatorzième Congrès de l'ISTR, peut être acheminée à l'ISTR au Secretariat@istr.org

Ne pas oublier : la date limite pour les soumissions est le 30 novembre 2020

Pour toute information au sujet du voyage, de l'hébergement ou de l'horaire du Congrès 2021, veuillez consulter le site web du Congrès de l'ISTR : www.istr.org/Virtual_2021

John Mohan, University of Birmingham, United Kingdom et Patricia Mendonça, University of São Paulo, Brazil, Co-organisateur du Congrès